



**FORMATION COMPLÉMENTAIRE (45 heures)
POUR LES MÉDIATEURS EN VOIE D'ACCREDITATION
ET CEUX QUI DÉSIRENT PARFAIRE LEURS CONNAISSANCES**

FORMATION EN PSYCHOSOCIAL: 30 heures + TECHNIQUE ET PROCESSUS : 15 heures

Cette formation répartie sur 8 journées et présentée sur deux modules permettra à tous ceux qui ont besoin d'une formation complémentaire en psychosocial d'obtenir les 45 heures dont ils ont besoin. Le participant a la possibilité de choisir à la carte ses formations selon ses besoins et le nombre d'heures recherchées (choix de 3,6,9,12 heures ... Un prix réduit est offert au participant qui s'inscrit à l'un des ensembles :

MODULE A : Formation psychosociale (30 heures)

MODULE B : Technique et processus (15 heures)

MODULE A :

Cette formation telle que présentée permettra à chaque participant d'obtenir 30 heures valides pour sa formation complémentaire pour devenir médiatrice familiale

Formatrices: Carmen Cameron, t.s., médiatrice familiale et superviseure accréditée
Marie-Josée Fortin, t.s., médiatrice familiale accréditée

**FORMATION EN PSYCHOSOCIAL : 30 heures
DATES : 29-30 octobre et 12-13-14 novembre 2020**

JOUR 1 –

L'ENFANT AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Jeudi, le 29 octobre 2020 a.m. et p.m.

De 9 h à 16 h 30 (6 heures)

Formatrice : Carmen Cameron, travailleuse sociale et médiatrice accréditée

Cette formation de 6 heures sera consacrée au thème de l'enfant sur plusieurs aspects : son développement et réaction à la séparation, ses

besoins, la théorie de l'attachement, l'annonce de la séparation, les différentes formes de gardes, la présence de l'enfant en médiation, les symptômes liés à la séparation et l'impact à long terme de la séparation sur eux.

JOUR 2 –

COMPRENDRE LE CHEMINEMENT DU COUPLE LORS DE LA SÉPARATION ET SES INFLUENCES EN MÉDIATION

Vendredi, le 30 octobre 2020

A.M. : De 9 h à 12 h (3 heures)

Formatrice : Carmen Cameron, travailleuse sociale et médiatrice accréditée

Quel est le cheminement émotionnel du couple lors de la séparation? Il est crucial pour le médiateur de bien saisir les étapes du processus de rupture afin de pouvoir éloigner les obstacles à une communication efficace et d'opter pour des interventions éclairées.

Le cheminement vers la séparation, le renoncement - le deuil et l'expression des émotions et besoins en médiation.

LA COPARENTALITÉ, CONTINUITÉ OU INGÉRENCE

Vendredi, le 30 octobre 2020

P.M. : De 13 h 30 à 16 h 30 (3 heures)

Formatrice : Carmen Cameron, travailleuse sociale et médiatrice

La coparentalité, un idéal pour les médiateurs mais une contradiction pour les clients à qui l'on demande de faire équipe comme parents au moment de la rupture comme couple. Est-ce possible? Quand? Comment? Quelles en sont les limites? Et comment encadrer cette occasion d'ingérence dans la vie de l'autre parent?

JOUR 3 -

LA COMMUNICATION UN PRÉALABLE À LA COPARENTALITÉ

Jeudi, le 12 novembre 2020

A.M. : De 9 h à 12 h (3 heures)

Formatrice : Carmen Cameron, travailleuse sociale et médiatrice

Comment construire une coparentalité s'il y a des discours disqualifiants entre les parents ou lorsque les parents ne se parlent pas? Quels sont les éléments qui influencent les discussions sur la garde des enfants? Lors du processus de médiation, comment favoriser les échanges afin de s'assurer que les besoins et les intérêts des enfants sont priorités lors de la discussion sur la garde des enfants.

LES STRATÉGIES D'ADAPTATION DES INDIVIDUS EN SITUATION DE CONFLIT

Jeudi, le 12 novembre 2020

P.M. : De 13 h 30 à 16 h 30 (3 heures)

Formatrice : Carmen Cameron, travailleuse sociale et médiatrice accréditée

Dépêche-toi! Sois fort! Sois parfait! Fais-moi plaisir! Fais un effort!

Certains de ces comportements vous sont-ils familiers? Nous avons tous nos façons particulières de faire face au stress et aux situations conflictuelles. Apprendre à identifier notre propre style de comportement et à reconnaître comment les autres réagissent, nous permet de mieux saisir leurs besoins et leurs préoccupations lors de la médiation.

JOUR 4 –

COMMENT ÉVITER LES JEUX PSYCHOLOGIQUES EN NÉGOCIATION?

Vendredi, le 13 novembre 2020, a.m.

A.M. : De 9 h à 12 h (3 heures)

Formatrice : Carmen Cameron, travailleuse sociale et médiatrice accréditée

Victime, persécuteur... ou sauveteur!

Afin de répondre à leurs besoins et intérêts, nos clients ont recours à des jeux de rôles. La victime se sent incomprise et impuissante. Le persécuteur accuse l'autre de prendre toutes les décisions. Le sauveur accommode afin de maintenir la paix au sein de la relation. Ces trois styles d'interaction et de communication minent les habiletés à résoudre les différends et les conflits.

Les objectifs de cet atelier sont, d'une part, de permettre au médiateur confronté quotidiennement aux différends et conflits, de détecter les jeux de rôles lors de nos rencontres et d'autre part, de s'assurer de ne pas y participer afin de favoriser des communications ouvertes et moins défensives.

GESTION DU RISQUE EN MÉDIATION DANS LES SÉPARATIONS CONFLICTUELLES ET LES FACTEURS DE RISQUE AUPRÈS DES CLIENTS AYANTS DES TROUBLES DE SANTÉ MENTALE

Vendredi, le 13 novembre 2020

P.M. : De 13 h 30 à 16 h 30 (3 heures)

Formatrice : Marie-Josée Fortin, travailleuse sociale et médiatrice familiale

Lors de séparation plusieurs personnes ayant une structure de la personnalité fragile sont à risque de développer des troubles de santé mentale et de développer des problèmes de violence envers leur ex-conjoint et parfois même leurs enfants.

- 40 % de femmes et 32 % d'hommes dont l'union a été violente disent que la violence a eu lieu après la séparation.
- Les enfants sont souvent les témoins involontaires de la violence entre les conjoints. Dans 50 % des cas où la violence a commencé après la séparation, les enfants ont été témoins d'au moins un acte de violence.

C'est suite à ce constat important avec lesquels les médiateurs sont confrontés que le Centre de médiation Iris propose un atelier de 3 heures afin de mieux outiller les médiateurs familiaux. Durant cet atelier, nous nous pencherons sur les outils d'évaluation utilisés en psychocriminologie afin d'acquérir une meilleure connaissance dans l'évaluation des situations où il y a une dangerosité et un risque de récurrence lorsqu'il y a un historique de violence. L'objectif de cet atelier est de donner des balises afin de vous aider à identifier les situations à risques de violence. Enfin, cet atelier vous permettra d'être mieux outillé dans ces situations complexes et à risques.

JOUR 5 –

LE SYNDROME DE L'ALIÉNATION PARENTALE

Samedi, le 14 novembre 2020

A.M. : De 9 h à 12 h (3 heures)

Formatrice : Carmen Cameron, travailleuse sociale et médiatrice accréditée

- Comprendre l'aliénation parentale
- Être en mesure de distinguer l'aliénation parentale de d'autres dynamiques familiales
- Capable de reconnaître le risque d'aliénation parentale dans une famille
- Reconnaître les indicateurs qui augmentent le risque d'une dynamique d'aliénation parentale

- Risque = augmentation de la probabilité qu'un problème survienne
- Indicateur = manifestation comportementale

LES ENJEUX ET DÉFIS DU CONTEXTE INTERCULTUREL EN MÉDIATION

Samedi, le 14 novembre 2020

P.M. : De 13 h 30 à 16 h 30 (3 heures)

Formatrice : Carmen Cameron, travailleuse sociale et médiatrice accréditée

L'expérience de la migration, dans le contexte culturel étranger génère des transformations significatives au sein de la famille immigrante qui peuvent être traumatisantes.

Au-delà des apparences, qui sont ces clients de d'autres origines qui se présentent en médiation?

Sommes-nous conscients de notre rôle au sein de nos interactions relationnelles avec des clients d'origines différentes?
Que faire en situation d'incompréhension interculturelle?
Cet atelier vous propose une démarche réflexive sur le processus de médiation avec des clients issus de l'immigration.

MODULE B :

TECHNIQUE ET PROCESSUS EN MÉDIATION FAMILIALE - 15 heures

Dates : 26-27-28 novembre 2020

Cette formation telle que présentée permettra à chaque participant d'obtenir 15 heures valides pour sa formation complémentaire pour les techniques et le processus.

Formatrice: Céline Vallières, avocate et médiatrice, superviseure accréditée

JOUR 1 –

COMMUNICATION CONSTRUCTIVE

Jeudi, le 26 novembre : 3 heures

De 18 h 30 à 21 h 30

Et

JOUR 2 –

Vendredi, le 27 novembre : 6 heures

De 9 h à 12 h

De 12 h à 13 h: Dîner

De 13 h à 16 h

Cette formation permet aux participants de connaître un modèle de communication qui permet d'engager un dialogue de manière créative et dans lequel toutes les parties se sentent gagnantes. Dans un premier temps, le participant est initié à la méthode en quatre éléments : l'observation des faits sans jugement, la prise de contact avec les sentiments, la découverte des besoins et enfin la demande. La compréhension du processus de communication constructive et son application suscitent l'amélioration et la création de relations positives et bienveillantes. Le participant apprendra comment appliquer la mécanique pour lui face à ses clients, mais aussi comment la mettre en application entre les opposants. Il découvrira comment il est possible de transformer la colère et la frustration en capacité de coopération tant dans la vie personnelle que professionnelle.

Jour 3 –

Samedi, le 28 novembre - A.M. : 3 heures

De 8 h 45 à 12 h

UTILISATION DES TECHNIQUES D'IMPACT EN MÉDIATION

L'art de la médiation consiste à utiliser différentes techniques de communication. Le médiateur, expérimenté ou pas, a tout intérêt à élargir celles-ci pour faire la différence dans les conflits difficiles. Nous vous proposerons des techniques sur l'utilisation d'objets (techniques d'impact) et d'histoires (métaphores). Nous profiterons de cet atelier pour faire un échange d'exemple avec les participants.

De 12 h à 13 h: Dîner

Samedi, le 28 novembre - P.M.: 3 heures

De 13 h à 16 h

LA TECHNIQUE DU CAUCUS

Dans une médiation familiale difficile et tendue, le caucus est quelquefois la seule façon de sauver la médiation et d'arriver à une entente. Il offre au médiateur(trice) et aux parties un temps d'arrêt, de réflexion et de recherche de solutions. Cependant, pour obtenir un maximum d'efficacité, certaines précautions sont à prendre quant à l'annonce du caucus, la confidentialité et l'impartialité du médiateur(trice). Pourquoi, quand et comment faire un caucus dans les règles de l'art? Voilà les thèmes abordés lors de cette activité interactive de perfectionnement où des exemples concrets seront utilisés.

Toutes les formations comprennent : des pauses santé, de la documentation et des attestations officielles